



Session d'examens de Noël 2023 - Classes de 6ème

		6A-6B-6C	6D	6E	6AniA-6AniB
Jeudi	07-déc	Matin : Cours	Matin : cours	Matin : cours	Matin : cours
		13h55 à 14h45 : Physique1 <i>14h45 à 15h00 DYS</i>	13h55 à 16h25 : Labo techno	A partir de 13h30 : Education Physique	13h55 à 15h35 : FSE <i>15h35 à 16h05 DYS</i>
Vendredi	08-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	EAC2
		9h10 à 10h50 : Math4 - Math6	9h10 à 10h50 : Math4	9h10 à 10h50 : Math4	
		11h10 à 12h00 : Math4	11h10 à 12h00 : Math4	11h10 à 12h00 : Math4	
		<i>12h00 à 12h15 DYS</i>			
		11h10 à 12h50 : Math6	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	
<i>12h50 à 13h20 DYS</i>					
Lundi	11-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		9h10 à 10h50 : Anglais	9h10 à 10h50 : Anglais	9h10 à 10h50 : Anglais	9h10 à 10h50 : Néerlandais
		11h10 à 12h00 : Anglais	11h10 à 12h00 : Anglais	11h10 à 12h00 : Anglais	Audition 6AniA de 11h10 à 12h00
		<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	Audition 6AniB de 12h00 à 12h50
Mardi	12-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		9h10 à 10h50 : Histoire	9h10 à 10h50 : Histoire	9h10 à 10h50 : Histoire	9h10 à 10h50 : Mathématiques
		11h10 à 12h50 : Chimie2 ou Sc.Eco	11h10 à 12h00 : Physique	11h10 à 12h00 : Physique	
		<i>12h50 à 13h20 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	
Mercredi	13-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		9h10 à 10h50 : Néerl2 ou Néerl4	9h10 à 10h50 : Néerlandais	9h10 à 10h50 : Néerlandais	9h10 à 10h50 : Français
		11h10 à 12h00 : Néerl4	11h10 à 12h50 : Chimie	11h10 à 12h50 : Chimie	11h10 à 12h00 : Français
		<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h50 à 13h20 DYS</i>	<i>12h50 à 13h20 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>
Jeudi	14-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		9h10 à 10h50 : Géographie	9h10 à 10h50 : Géographie	9h10 à 10h50 : Géographie	9h10 à 10h50 : FHG
		11h10 à 12h50 : Phys2 ou Bio1 + Chim1	11h10 à 12h00 : Biologie	11h10 à 12h50 : Biologie	
		<i>12h50 à 13h20 DYS</i>	<i>12h00 à 12h15 DYS</i>	<i>12h50 à 13h20 DYS</i>	
Vendredi	15-déc	<i>8h20 à 10h50 : Français</i>	8h20 à 10h50 : Français	8h20 à 10h50 : Français	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		10h50 à 11h35 DYS			9h10 à 10h50 : Psychologie
		A partir de 9h10 : Oral de Français	<i>10h50 à 11h35 DYS</i>	<i>10h50 à 11h35 DYS</i>	
Lundi	18-déc	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>	A partir de 8h30 : Education Physique	<i>8h40 à 9h10 DYS</i>
		9h10 à 10h50 : Latin			
		11h10 à 12h50 : Bio2	9h10 à 10h50 : Biologie Appliquée		9h10 à 10h50 : Sciences
		<i>12h50 à 13h20 DYS</i>			

Année scolaire 2023-2024
Modalités d'organisation de la fin du 1^{er} trimestre

1. DEROULEMENT DE LA FIN DU TRIMESTRE :

- **Début des examens** :
 - Le vendredi 08 décembre pour les 3^e – 4^e – 5^e – 6^e.
 - Certaines classes débutent le 07 décembre après-midi.
 - Les élèves de 3^e – 4^e – 5^e sont dispensés de la 8^{ème} heure du jeudi 07 décembre.
 - Pour les élèves de 6^e, les cours se terminent à 12h50 le jeudi 07 décembre.

- **Fin des examens** : le lundi 18 décembre pour tous.

- **Mardi 19, mercredi 20 et jeudi 21 décembre** :
 - Conseils de classe.
 - Congé pour les élèves **ou rattrapage des examens**.

- **Vendredi 22 décembre** :
 - **Rattrapage des examens**.
 - Remise des bulletins aux élèves par le/la titulaire :
 - 11h10 : 1^{ère} et 2^{ème} (entrée à partir de 11h00 – sortie à 12h00)
 - 12h00 : 3^{ème} et 4^{ème} (entrée à partir de 11h50 – sortie à 12h50)
 - 13h55 : 5^{ème} et 6^{ème} (entrée à partir de 13h45 – sortie à 14h45)

Nous rappelons que le règlement d'ordre intérieur s'applique lors de cette journée (tenue vestimentaire, GSM, discipline, etc.). Toute absence à cette date devra donc être dûment justifiée.

L'élève qui serait en rattrapage d'examen ce jour-là devra récupérer son bulletin après la fin de son examen, auprès du secrétariat des élèves.

2. SESSION D'EXAMENS :

Les bilans écrits commencent normalement à 09h10. Les temps attribués aux examens sont indiqués sur l'horaire. **En aucun cas, les élèves ne quitteront avant la fin de la période prévue.** Les locaux destinés à chaque classe seront affichés à l'Agora et à l'Accueil. Les élèves vérifieront chaque matin quel est leur local d'examen (des changements peuvent intervenir et seront affichés).

ATTENTION : pour les élèves avec des troubles d'apprentissage ayant rempli la feuille des aménagements raisonnables, les épreuves de première partie du matin débutent **obligatoirement** à 08h40. En revanche, ces élèves peuvent quitter le local avant la fin du temps supplémentaire prévu en deuxième partie de matinée, de même que l'après-midi.

Nous prions les parents de consulter attentivement avec leur enfant l'horaire des examens qui lui aura été remis.

Pour les oraux éventuels, les horaires établis par les professeurs seront affichés à l'Agora.

Les élèves sont dispensés de la présence à l'école l'après-midi, pour préparer l'examen du lendemain. Ils peuvent, s'ils le désirent, rester à l'étude (mercredi compris), de 13h30 à 15h30, sauf bien évidemment en cas d'examen déjà prévu. Merci de répondre au formulaire suivant **uniquement** si votre enfant souhaite rester à l'étude : <https://forms.office.com/e/Ki4MJT0G1Z>



3. CONSIGNES GENERALES DES EXAMENS :

- a) La **tricherie** est toujours sanctionnée au minimum par **0** à l'examen de l'élève concerné ou des examens des élèves qui communiquent.

Les élèves devront s'installer à leur banc, munis exclusivement du matériel nécessaire pour travailler, donc :

- **PAS** de plumier (aucun prêt ni échange avec les voisins) ; les pochettes transparentes sont tolérées.
- **NI** cartable, **NI** vêtement à côté du banc ou sur la chaise ;
- **AUCUN** papier : tout sera fourni aux élèves selon les nécessités.
- **Les GSM et montres connectées devront être éteints et rangés dans le sac de l'élève (pas dans sa poche donc !)**

À la fin de son épreuve, l'élève devra remettre le questionnaire, sa feuille de réponse et les feuilles de brouillons.

- b) **Absence à un examen ou veille de l'examen** (en session et hors session) :

• L'élève absent la veille d'un examen (session ou hors session) n'est pas autorisé à présenter l'épreuve s'il ne respecte pas les consignes qui suivent !

- La veille ou le jour même de l'examen, prévenir le secrétariat de l'Institut (par email : secretariateleves@sjpa.be) **ET** le/les professeur(s) concerné(s) (via Teams) **en envoyant une photo du certificat médical**. Si l'élève est absent·e plusieurs jours, **il/elle doit avertir tous les professeurs pour lesquels il/elle devait normalement présenter l'examen**.

- **Donner le certificat médical au format papier à l'éducateur de niveau dès le retour à l'école**.

⇒ Le non-respect de ces consignes est passible d'un 0 aux épreuves qui n'auraient pas été présentées.

ATTENTION !

- Si l'élève a un certificat médical **de moins de 4 jours, il devra repasser les épreuves manquées entre le 19 et le 22 décembre inclus**, selon l'horaire que ses professeurs lui transmettront **par Teams**.

- Si l'élève a un certificat **de 4 jour ou plus**, ou **s'il a un certificat médical pour les jours auxquels il devait repasser des examens**, il présentera les épreuves manquées la semaine du 15/01/2024, selon l'horaire qui aura été établi lors du conseil de classe.

c) Pendant la session, il arrive que des élèves n'aient pas de bilan certain(s) jour(s) : ils sont alors dispensés de la présence à l'école.

4. CONSULTATION DES COPIES D'EXAMEN :

Les parents recevront un avis avec le bulletin informant des modalités des réunions parents-professeurs **du mardi 23 et du jeudi 25 janvier 2024**. Ces réunions auront lieu sur rendez-vous.

À l'occasion de ces rencontres, ils pourront consulter les copies d'examens ; si besoin est, ils pourront alors faire la demande d'un duplicata, au prix légal de 0,10 € la page, qui leur sera transmis la semaine suivante.

**Nous souhaitons bon courage et bonne chance à tous nos élèves
pour qu'ils passent avec succès les épreuves de cette fin de trimestre.**

A. DELIRE,
Directrice

C. SERONT,
Directrice adjointe

C. BEASSE,
Directeur adjoint